

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

Délibération : **2020-11- 86**
OBJET : **CONSTITUTION DE LA COMMISSION MUNICIPALE CULTURE,
PATRIMOINE ET TOURISME**
Nomenclature : **5.2.6**

En exercice : 29

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Absents : 0

Votants : 29

Le neuf novembre deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois novembre deux mille vingt s'est réuni à la salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC

Le membre ayant donné un pouvoir :

Priscilla DECOTTIGNIES donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI,

Rapporteur : Alain ROYER

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des Collectivités Territoriales et par délibération n°2020-06-36 du 29 Juin 2020 a été créé la commission « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME ».

Considérant les démissions de Mesdames Sylvie PERGELINE, Catherine CADOU, Magali LEMASSON et Monsieur Thierry GICQUEL de leur mandat de conseiller municipal.

Considérant le principe de la représentation à la proportionnelle.

Il est proposé de revoir la composition de la commission « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURSIME » comme suit :

Commission municipale « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME »

Comprenant :

- Lecture publique
- Médiathèque Jean d'Ormesson,
- Evènements culturels,
- Patrimoine...

Composée de 9 élus : 7 du groupe Treillières en action / 2 du groupe Nouvel R

Beatrice MIERMONT
Maïté BERAGNE
Margaux BOURRIAUD
Romain MONDEJAR
Catherine RENAUDEAU
Jérôme AMIAUD
Alizée GUIBERT
Alain BLANCHARD
Soumaya BAHIRAEI

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

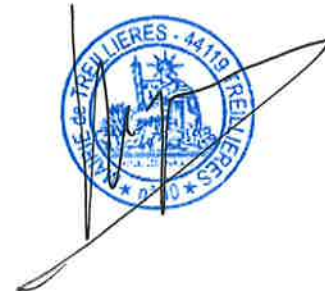
**- VALIDER la composition de la commission « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME »
telle que proposée ci-dessus.**

Délibération adoptée, POUR : 23 voix, CONTRE : 0 voix, ABSTENTION : 6 voix.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Pour extrait conforme.

Treillières, le 9 novembre 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20201109-2020-11-86-DE
Date de télétransmission : 17/11/2020
Date de réception préfecture : 17/11/2020